



Cabinet du président
et chef de la direction

Office of the President and
Chief Executive Officer

Le 28 juillet 2010

Chers/Chères premiers ministres,

En prévision de la réunion annuelle du Conseil de la fédération à Winnipeg, du 4 au 6 août, la Chambre de commerce du Canada vous demande d'inclure dans vos délibérations des questions que vous avez le pouvoir d'influencer, d'après nos membres. Ces questions sont les suivantes : l'Accord sur le commerce intérieur (ACI), la relation entre le Canada et les États-Unis, les négociations en vue d'un accord économique et commercial global (AECG) Canada-UE et le remaniement du Régime de pensions du Canada.

La Chambre de commerce du Canada est l'association de gens d'affaires la plus représentative du pays. Grâce à notre réseau de plus de 340 chambres de commerce locales et à nos sociétés membres, nous nous exprimons au nom d'environ 175 000 entreprises de toutes tailles actives dans toutes les régions du Canada.

Accord sur le commerce intérieur (ACI)

Il faut éliminer les obstacles au commerce intérieur et à la mobilité restants pour accroître la compétitivité des entreprises canadiennes au pays et à l'étranger. À mesure que le Canada élargit ses débouchés commerciaux internationaux, il est essentiel que les obstacles intérieurs à la circulation des marchandises, des services et des personnes soient éliminés. Les amendements à l'ACI adoptés en 2009 ont éliminé certains obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre au pays, mais malheureusement les obstacles restants dans certains domaines, notamment la comptabilité, continuent d'entraver l'élaboration d'un accord sur le commerce exhaustif et efficace au Canada. La Chambre de commerce du Canada demande instamment aux instances provinciales et territoriales de travailler ensemble pour éliminer les obstacles réglementaires inefficaces et inutiles qui entravent la circulation des marchandises, des services et des personnes au Canada.

420 - 360, rue Albert St.
Ottawa, Ontario
K1R 7X7

 613.238.4000
 613.238.7643

Chamber.ca
info@chamber.ca

Relation entre le Canada et les États-Unis

La formulation d'une stratégie d'engagement exhaustive, à long terme et adéquatement financée est la seule façon d'assurer que Washington continue de prendre en compte les intérêts du Canada. La Chambre de commerce du Canada applaudit le travail du Conseil de la fédération, en particulier votre visite à Washington en février 2010 et votre rencontre avec les gouverneurs américains. Nous espérons que vous maintiendrez vos liens avec vos homologues américains et mettez l'accent sur l'élimination des obstacles au commerce, la concordance réglementaire, la circulation efficace et sécurisée des marchandises et des personnes à la frontière et la sécurité environnementale et énergétique.

Négociations en vue d'un accord économique et commercial global (AECG) Canada-UE

La récession nous aura certainement enseigné une chose, à savoir que le Canada doit saisir toutes les occasions d'aider les entreprises à croître et à élargir leur accès aux marchés internationaux, car celles-ci pourront ainsi s'adapter aux virages économiques, élargir leur clientèle internationale, rehausser leur attrait en tant que destinations pour l'investissement étranger direct, renforcer leur compétitivité et créer les emplois qui permettront aux collectivités et aux familles du pays de prospérer.

C'est pourquoi la Chambre de commerce du Canada appuie fortement une conclusion ambitieuse, opportune et réussie des négociations en vue d'un AECG. Nos membres considèrent l'Europe comme un marché important pour leurs biens et services et une source clé d'investissement. L'UE est le deuxième partenaire du Canada en matière de commerce et d'investissement et elle compte près de 500 millions de consommateurs.

Nous demandons aux instances provinciales et territoriales de continuer de participer activement aux discussions sur l'AECG et de contribuer au processus de négociation pour assurer la conclusion d'une entente réussie.

Un AECG Canada-UE réussi est essentiel, car il permettra aux provinces et territoires d'avoir plus facilement accès aux débouchés commerciaux et d'investissement internationaux pour leurs ressources, leurs produits manufacturés et leurs services et d'augmenter la quantité et la qualité des emplois dans ces secteurs.

Remaniement du Régime de pensions du Canada (RPC)

L'impact de la récession sur les marchés financiers a mis l'épargne-retraite des Canadiens en tête des préoccupations de tous les gouvernements.

Avant la réunion de juin des ministres des Finances, le ministre des Finances l'honorable Jim Flaherty a annoncé, qu'à son avis, en plus d'adopter des mesures législatives pour permettre au secteur privé d'offrir plus d'options d'épargne-retraite aux employeurs et aux employés, on devrait envisager une amélioration modeste, graduelle et entièrement financée des prestations déterminées au titre du Régime de pensions du Canada. Or, le RPC est une charge sociale et l'on sait qu'au bout du compte les charges sociales sont une taxe sur l'emploi. La Chambre de commerce du Canada vous demande d'envisager soigneusement l'incidence d'une augmentation des cotisations sur les employeurs et la croissance de l'emploi avant de procéder au remaniement du RPC.

Nos membres sont d'avis que toute amélioration au RPC doit viser à réduire ou à éliminer les désincitations à la participation au marché du travail des travailleurs plus âgés. Si les instances fédérales, provinciales et territoriales décident qu'il faut renforcer le RPC pour augmenter l'épargne-retraite des Canadiens, toute mesure devrait être volontaire et financée à même les cotisations des employés seulement. Le moment est malvenu d'accroître les coûts des employeurs en augmentant leurs charges sociales, particulièrement à la lumière des importantes hausses des cotisations d'assurance-emploi qu'ils assumeront en 2011 et pendant plusieurs années.

Je vous souhaite une rencontre très fructueuse. J'envisage avec enthousiasme d'en connaître les résultats et me ferai un plaisir de discuter de l'une ou l'autre de ces questions avec vous.

Je vous prie d'agréer l'assurance de ma très haute considération.

Le président et chef de la direction,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Perrin Beatty". The signature is fluid and cursive, with a large initial 'P'.

Perrin Beatty

C.c. : L'honorable James Flaherty, ministre des Finances
L'honorable Lawrence Cannon, ministre des Affaires étrangères
L'honorable Peter Van Loan, ministre du Commerce international



August 12, 2010

Mr. Perrin Beatty
President and Chief Executive Officer
Canadian Chamber of Commerce
420-360 Albert Street
Ottawa ON K1R 7X7

Dear Mr. Beatty:

A handwritten signature in blue ink that reads "Perrin".

Thank you for your letter of July 28, 2010 regarding issues for discussion at the annual summer meeting of the Council of the Federation (COF). I am pleased to report that Premiers are taking action with regard to each of the issues that you have raised.

On internal trade, we have directed our Ministers to move toward full labour mobility in the financial sector by July 2011 and have directed them to take steps toward reconciling extra-provincial corporate registration and reporting requirements – a longstanding barrier to business growth and development within Canada.

Premiers are working to build on the relationships we have founded with US governors to ensure movement of goods and people across our common border and to promote Canada as a prime supplier of clean and renewable energy.

Premiers strongly believe in the need to open and deepen our international trading relationships. Provinces and territories will continue to work with the federal government toward the successful conclusion of an economic and trade agreement with the European Union. We have also called on the federal government to work with us to strengthen our trading relations in emerging Asia-Pacific markets.

Premiers are monitoring work being done by Finance Ministers on options for improving retirement income security for all Canadians. We have agreed to meet later this year to review options now being developed by Ministers.

I have attached copies of the council's communiqués from our August 5-6, 2010 meeting in Winnipeg for your convenience.

Thank you again for sharing your views on these important issues.

Yours truly,

A handwritten signature in blue ink that reads "Shawn Graham".

Shawn Graham
Premier

Attachments: COF communiqués, August 2010

